

# Nouvelles sahraouies

N° 177 | juin 2020

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



## S O M M A I R E

Double confinement Brève	2
Les réfugiés sahraouis maîtrisent la pandémie du Covid-19	3
La Suisse répond à l'appel international urgent pour les réfugiés sahraouis	4
Hommage à Mhamed Khaddad	6
Les raisons d'un exil	8
Quelques interventions pour le respect des Droits de l'Homme – avril-mai 2020	10
Vacances pour les enfants sahraouis appel à la générosité de nos lecteurs	11
Coopération entre les mécanismes des Droits de l'Homme de l'Union Africaine et de l'ONU	12
Résistances	15

## RÉFUGIÉS SARAHOUIS DOUBLE CONFINEMENT

**SOUTENONS LES ENFANTS SAHRAOUI  
POUR LEURS VACANCES  
(VOIR PAGE 11)**

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI  
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: [CONTACT@SAHRAOUI.CH](mailto:CONTACT@SAHRAOUI.CH) – C.C.P. 12-6818-7  
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

---

# CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOIS

## DOUBLE CONFINEMENT

Le confinement n'est pas une nouveauté pour les 173 000 réfugiés sahraouis. Voilà 45 ans qu'ils vivent dans un espace désertique, peu propice à l'habitat, circonscrit, dans lequel il est certes possible de circuler entre daïras (communes) et willayas (régions) pour autant qu'il y ait des possibilités de convoiement. Cet espace, c'est l'exil ! Il est surtout difficile d'y vivre à cause de ce qu'il signifie : perte provisoire (un provisoire qui dure) de son pays, son bien le plus précieux ; séparation des familles ; dépendance vitale à une communauté internationale sous l'emprise du Maroc. Le confinement porte l'idée d'isolement forcé, d'enfermement, même de relégation parfois. Parmi les réfugiés du monde, les Sahraouis sont ceux qui vivent un des plus longs confinements connus. Un deuxième confinement les rattrape dès mars 2020 : plus d'entrées et plus de sorties des



campes. Le coronavirus rend le premier confinement encore plus restrictif : isolement social sous la tente, maintien autant que faire se peut des distances, lavage des mains, désinfection, port d'un masque. Cette pandémie tisse un rite commun entre les réfugiés sahraouis et le reste du monde qui subit le même sort. Ils rejoignent les défis de ce monde international qui les

oublie depuis presque 45 ans sans état d'âme. L'après-corona ouvrirait-il une nouvelle solidarité avec ce peuple qui a su se protéger de l'ennemi commun, le covid-19 ? Le respect du droit international par les nations, sera-t-il l'agent qui renversera l'obstacle à l'indépendance du peuple sahraoui, qui brisera ce confinement de près d'un demi-siècle ?

## BRÈVE

### **Un nouvel acheteur de phosphates sahraouis au Brésil ?**

Dans son édition 2020 du rapport annuel « P for Plunder », l'ONG soutenant l'indépendance du Sahara occidental « Western Sahara Resource Watch » (WSRW) souligne le fait que les importations de phosphates depuis ce territoire occupé n'ont

jamais été aussi basses. A peine plus d'un million de tonnes de phosphates extraites sur la mine de Phosboucrâa du groupe marocain OCP ont été vendues à l'étranger en 2019, contre près de deux millions l'année précédentes.

Toutefois l'ONG se désole qu'un nouvel acheteur ait été identifié

au Brésil. La majorité des exportations vont vers l'Inde – où est situé Paradcep Phosphate, joint venture entre la société locale Adventz Group et l'OCP (AMI N°391) -, la Nouvelle Zélande et la Chine. Une nouvelle bataille à gagner !

# LES RÉFUGIÉS SAHRAOIS MAÎTRISENT LA PANDÉMIE DU COVID-19

Dans les camps de réfugiés sahraouis et les territoires occupés, la précarité se développe avec la crise du coronavirus. Par chance, la maladie ne s’y implante pas.

Depuis mars, les camps de réfugiés sont fermés et il n’est plus possible de se déplacer vers la ville proche de Tindouf (ou exceptionnellement), ou en Mauritanie, pour obtenir quelques vivres et matières premières pour les petites boutiques qui sont alignées dans les différents camps. Les étudiant.e.s, les personnes qui se trouvaient à l’extérieur ont immédiatement été mis.e.s en quatorzaine lors de leur arrivée dans les camps et ne peuvent voyager dans d’autres wilayas. Les petits pécules, reçus dans les camps par des membres des familles ayant provisoirement migré, n’arrivent plus. Malgré le peu de moyens, la ministre de la santé a créé un large réseau de représentant.e.s sanitaires et de professionnel.le.s dans toutes les daïras (communes) et wilayas (régions) et jusqu’à aujourd’hui, elle est heureuse d’annoncer qu’aucun cas de Covid-19 ne s’est déclaré. Il est de la responsabilité de chacun-e « à continuer à être vigilant et sérieux dans la mise



*Un camp sahraoui. Il en existe 5 qui accueillent plus de 170000 Sahraouis dont de très nombreux enfants.*  
Photo: SP

en œuvre de mesures préventives pour maintenir fermement la région sans les infections » informe-t-elle. Si pour des raisons urgentes, certaines personnes doivent se rendre à Tindouf, il est obligatoire de porter un masque et s’ils ne sont pas disponibles, il faut que les hommes utilisent un turban et les femmes leur melafah. La ministre, tout en remerciant pour les efforts de chacun, « appelle les réfugiés à continuer à se concentrer sur l’hygiène personnelle, domestique et environnementale (lavage des mains, masques, ventilation sous les tentes, nettoyage des environs proches) ».

**Dans les territoires occupés**  
«Au Sahara Occidental occupé, on ne peut pas parler d’un vrai confinement à cent pour cent.

Pourtant, les enfants ne vont pas à l’école. Dieu merci, aucun cas de coronavirus n’a été déclaré à El Ayoun, d’après les informations officielles des occupants. A Boujdour, on compte 4 cas qui sont guéris et à Dakhla 3 personnes sont encore hospitalisées. Les malades de Boujdour et de Dakhla sont venus dernièrement du Maroc au Sahara Occidental. Nous avons de la chance que la situation ne soit pas vraiment grave ici car les hôpitaux ne sont pas aménagés pour assurer plusieurs cas d’urgence.»

*(Informations données par El Ghalia Djimi, défenseure des Droits humains à El Ayoun).*

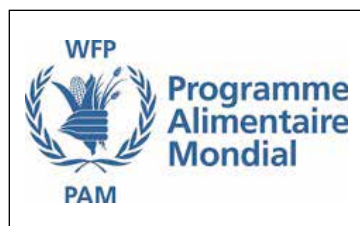
# DANS LE CADRE DE LA PANDÉMIE, LA SUISSE RÉPOND À L'APPEL INTERNATIONAL URGENT POUR LES RÉFUGIÉS SAHRAOUI

Dès fin avril, le HCR, l'UNICEF, le PAM (Programme Alimentaire Mondial) et cinq ONG partenaires lancent un appel urgent.

Ils ont besoin de 15 millions de dollars pour répondre aux besoins de santé publique et aux conséquences humanitaires immédiates de la pandémie du Covid-19 dans les camps de réfugiés sahraouis. La Suisse répond rapidement en débloquant 1 800 000 CHF soit environ 100 CHF par réfugié (plus de 173 000).

## Se battre contre la pandémie

La pandémie du Coronavirus met à l'épreuve les systèmes de santé du monde entier et les organisations onusiennes ainsi que les organisations non gouvernementales présentes dans les camps de réfugiés sahraouis



Transport d'aide humanitaire.

Photo: SP

sont très inquiètes des besoins (voir p. 2). Toutes attirent l'attention sur les défis auxquels font face les réfugiés. L'urgence sanitaire globale actuelle risque d'exacerber une situation qui est déjà difficile. Voici plus de 45 ans que la population de camps est confrontée à un climat rude et à des conditions de vie difficiles dépendant exclusivement de l'aide humanitaire internationale. Or, ce soutien indispensable se raréfie peu à peu avec les années, les camps de réfugiés sahraouis ayant toujours le statut de «situation d'urgence» alors qu'ils existent depuis 1975-76. On se souvient des inondations qui ont dévasté les camps à plusieurs reprises, notamment en mars 2006 et en octobre 2015 où des milliers de

familles ont vu leurs tentes, leurs habitats légers et tous leurs petits bien disparaître dans les flots.

Le représentant du HCR en Algérie a remercié dernièrement ce pays pour le soutien qu'il procure aux réfugiés sahraouis et explique que «comme partout dans le monde, les gouvernements prennent des mesures extraordinaires pour limiter la propagation et atténuer l'impact du Covid-19. Nous ne devons pas oublier les populations vulnérables à l'instar des réfugiés sahraouis». Il demande «aux gouvernements, fondations ou individus, de soutenir et aider la communauté humanitaire travaillant dans les camps sahraouis pour faire face à cette crise sans précédent.»

Même si les camps sont sous confinement en ce moment, les agences humanitaires des Nations Unies continuent de travailler à travers les ONG et les partenaires communautaires pour fournir l'aide vitale et les services essentiels de santé, éducation, nutrition, eau/assainissement/hygiène et alimentation sans discontinuité ou rupture. Les fonds demandés vont permettre aux agences onusiennes et à leurs partenaires de maintenir ce soutien durant cette période critique.

L'appel a été lancé fin avril. Notre comité l'a immédiatement soutenu auprès de la DDC qui nous a appris début mai qu'elle débloquent 1 800 000 francs pour les réfugiés sahraouis. Cette rapidité de décision a une importance toute particulière cette année où l'anxiété et de nombreuses inconnues mettent en difficulté les responsables internationaux et ceux des camps de réfugiés.

Les Sahraouis dépendent encore plus de l'aide alimentaire pendant la pandémie du Covid-19 pour joindre les deux bouts. La contribution de la Suisse arrive à temps: le PAM utilisera les fonds suisses rapidement pour distribuer des rations alimentaires mensuelles comprenant des céréales, des légumineuses, de l'huile végétale, du sucre et des aliments composés enrichis à des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants réfugiés pour couvrir leurs besoins alimentaires de base.

Une partie de la contribution suisse soutiendra également le



programme d'alimentation scolaire du PAM pour encourager environ 40 000 enfants à fréquenter les écoles et les jardins d'enfants des camps. Alors que tous les établissements d'enseignement ont été fermés en raison de la pandémie du Covid-19, la contribution suisse aidera à encourager les enfants à reprendre leurs études en fournissant une collation en milieu de matinée (biscuits nutritifs et lait) une fois les écoles ouvertes. On ne peut que souhaiter que tous les moyens décrits plus haut et la prévention, tel le confinement, la mise en quarantaine des nouveaux arrivants dans les camps, les kits comprenant des bouteilles de liquide hydro alcoolique, des masques, des gants en plastique notamment pourront éviter à la pandémie de se développer dans les camps de réfugiés.

Nous apprenons dans le communiqué du PAM concernant le soutien suisse aux réfugiés sahraouis que notre pays «est

un donateur clé en contribuant avec 30,6 millions de USD au cours des 15 dernières années donc environ 2 millions de USD par an. La somme de 1 800 000 CHF en réponse à l'appel d'avril est-elle un soutien spécial pour la période de la pandémie ou correspond-elle au soutien annuel de la Suisse aux réfugiés sahraouis ?

Nous remercions la DDC de sa réponse rapide mais nous attendons plus de notre pays concernant la résolution du conflit du Sahara Occidental. Après 45 ans d'exil, ces plus de 173 000 réfugiés ne doivent plus être condamnés à vivre dans ce désert inhumain. Ce sont des décisions concrètes, politiques, amenant à respecter le droit international et le droit humanitaire qui donneront au peuple sahraoui de nouvelles perspectives de liberté et d'indépendance. La Suisse doit y participer.



## HOMMAGE À LA MÉMOIRE DE MHAMED KHADAD

Le peuple sahraoui a assurément perdu l'un de ses hommes les plus valeureux et les plus honorables.

Il laisse un grand vide parmi ce peuple qui lutte pour le recouvrement de ses droits légitimes et sa patrie spoliés par l'occupation du Maroc et ses soutiens internationaux. Mhamed a lutté pour que ce peuple jouisse enfin de sa liberté et de ses ressources naturelles qui lui permettront de construire un état démocratique et indépendant. Mhamed Khadad était un combattant infatigable de la cause de son peuple et l'un de

ses représentants les plus valeureux, un diplomate de grand talent. Il a toujours mis ce talent au service de la cause sahraouie sans relâche et avec abnégation. Diplomate chevronné, intègre et indomptable, il a toujours mis la cause de son peuple avant toute autre considération.

J'ai rencontré Mhamed pour la première fois à la fin des années 1980 alors qu'il était jeune responsable jeté dans l'arène internationale pour la défense des droits de ce noble peuple sahraoui qui lutte depuis plus de 4 décennies. J'ai vu la progression de ce grand homme, un ami et frère, qui parlait de la lutte des Sahraouis sans jamais déroger aux objectifs de l'indépendance de ce peuple deux fois

colonisés, par l'Espagne pendant presque cent ans et par le Maroc depuis 1975. Mhamed m'expliquait comment après le cessez-le-feu de septembre 1991, les Sahraouis devaient mener une bataille diplomatique sans relâche. Il devait, comme ses frères d'armes, apprendre à préparer le référendum promis par les Nations Unies et négocier avec la puissance occupante qui avait beaucoup plus de moyens que ce petit peuple. Après le cessez-le-feu, Mhamed s'était lancé dans le processus d'identification des votants sahraouis en vue de la tenue de ce référendum. Il était conscient de la mauvaise foi aussi bien du Maroc que de certains responsables onusiens. Mais disait-il, il faut savoir reconnaître leur jeu et faire valoir la vérité, les combattre avec les armes du droit et de la légalité internationale. Non, il n'était pas naïf; il comprenait bien leurs tactiques qu'il dénonçait de manière diplomatique. Il était conscient du soutien que certains gouvernements occidentaux continuent d'accorder au Maroc pour des intérêts géopolitiques au détriment du peuple sahraoui. Mhamed était un fin négociateur qui savait qu'il fallait toujours tenir le cap et ne pas succomber aux manipulations des diplomates marocains. Il m'avait expliqué le jeu malsain et la mauvaise foi de la partie adverse. Il parlait bien entendu des « négociations » de Manhasset.



M'Hamed Khadad.

Photo: SP



Rencontre au CICR avec une délégation sahraouie (de g. à dr.: Omeima Abdeslam et M'Hamed khadad entourant le président du CICR, Peter Maurer et deux autres délégués).  
Photo: SP

Dans la dernière décennie, c'est Mhamed qui a compris que la bataille devait se dérouler sur le terrain de la légalité internationale et qu'il fallait de ce fait attaquer le Maroc avec tout ce que le droit des nations peut offrir. Il me disait que le Maroc, avec la complicité de puissances européennes, exploite les ressources naturelles et halieutiques du Sahara Occidental occupé et qu'il fallait donc que la bataille se situe à ce niveau. Qu'il fallait que ces mêmes puissances, qui prêchent l'Etat de droit, la démocratie, les droits humains, soient non seulement montrées du doigt pour la violation de ces mêmes principes, mais qu'il

fallait aussi les combattre sans merci sur ce plan. Et c'est bien cette stratégie que Mhamed Khadad a léguée à son peuple qu'il n'a cessé de défendre jusqu'à sa mort. J'ai perdu en lui un ami, un frère, un pédagogue, et un militant sincère. Repose en paix! Ton peuple continuera cette lutte jusqu'à la victoire finale. Ta lutte n'est pas vaine. Le droit prévaut. Ton peuple se souviendra de tes sacrifices, de tes voyages incessants pour défendre dans

les instances internationales ses droits à l'indépendance. Tu as rejoint tes compagnons d'armes, Ahmed Boukhari et Radhi-Sghaiar Bachir, pour ne nommer que ceux-là, dans l'au-delà. Mais ici-bas, ton exemple et les leurs ont inspiré d'autres Sahraouis qui portent le flambeau de cette lutte héroïque. La lutte continue. Repose en paix l'ami! On ne t'oubliera pas.

Yahia Zoubir



## LES RAISONS D'UN EXIL

Article paru dans CQFD,

N° 187 (mai 2020)

par Nicolas Marvey.

Occupé par le Maroc depuis 1975, le Sahara occidental est, selon l'ONU, le dernier territoire à décoloniser en Afrique. Pour imposer sa souveraineté contestée, le royaume use de la stratégie du fait accompli en militarisant et en peuplant la zone, tout en exploitant illégalement les ressources naturelles. Celles et ceux qui luttent contre cette colonisation s'exposent à des violences policières systématiques et à de lourdes peines de prison, ce qui les pousse parfois à l'exil. C'est le cas de Fatimatou Laazza, militante sahraouie, arrivée en France à la mi-mars.

Je rencontre Fatou à Paris en novembre 2018. Tout juste âgée de 20 ans, elle s'efforce de sensibiliser les Français au sort des Sahraouis au cours d'une tournée express : Paris, Grand Est, Normandie, Bretagne. Lourde tâche, tant les médias et les politiciens français ignorent le sujet ou prennent largement parti pour le Maroc. En février 2019, tandis que je suis en mission d'observation dans les territoires occupés, Fatou me met en contact avec des activistes à Laâyoune et Smara. En raison de mon expulsion par la police marocaine je ne pourrai malheureusement pas la rencontrer à Tan-



Tan où réside sa famille. Lorsque j'apprends en mars dernier que Fatou est à Paris et demande l'asile politique, je suis stupéfait. Que lui est-il arrivé ?

### Un ami qui prend vingt ans

« Ma famille a toujours été pour l'indépendance du Sahara occidental, commence-t-elle. Mon grand-père s'est engagé au sein du Front Polisario et a été estropié par une mine marocaine en 1987 au cours de la guerre d'indépendance. Mon père est un défenseur des droits humains, je le considère comme un modèle. Il a été arrêté en 2004, en 2006 et la dernière fois en mars 2008. On l'a accusé d'être responsable de la mort d'un policier lors d'une manifestation à Tan-Tan le 28 février 2008. Il n'était pas à cette manifestation, mais il a été torturé puis condamné sans la moindre preuve à 15 ans de prison. Aujourd'hui encore, mon

père est en détention à Bouizakarne, au Maroc. J'avais 10 ans le jour de son arrestation et ma sœur cadette était un bébé. »

Côté militantisme, Fatou n'est pas en reste : « Je suis membre de l'Association pour la protection des détenus sahraouis dans les prisons marocaines. J'ai également participé à l'organisation de plusieurs manifestations à Tan-Tan et à Laâyoune, la capitale des territoires occupés. En avril 2018, c'est là que nous avons organisé l'accueil de Horst Köller, l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental. C'était sa première visite sur place. Ce jour-là, j'ai été battue dans la rue par la police puis transférée à l'hôpital. À Laâyoune, où j'ai fait mes études d'assistante sociale, nous manifestions très souvent : il ne se passait pas une semaine sans que nous ne sortions dans la rue avec des drapeaux. »

En mars dernier, invitée en Espagne par Amnesty International, Fatou participe à un séminaire sur les Droits de l'Homme au Sahara occidental, à l'Université de Jaén. Depuis l'Andalousie, elle apprend qu'un autre militant sahraoui, Khatri Faraji, vient d'être condamné à vingt ans de prison ferme à l'issue d'une parodie de procès. « Khatri est un ami, nous avons participé à de nombreuses actions ensemble, à Tan-Tan et à Smara. J'ai été très choquée, car j'ai





Scène de répression au Sahara Occidental.

Photo : SP

toujours pensé que nous avons le même destin. »

### « J'ai pris la menace au sérieux »

À son retour à Casablanca, ses bagages sont fouillés, puis elle est longuement interrogée dans une petite pièce de l'aéroport et menacée d'être arrêtée à son arrivée à Laâyoune. « Je savais qu'il est plus facile d'arrêter les activistes au Sahara occidental que dans cet aéroport sous le regard d'étrangers, explique Fatou. C'est pourquoi j'ai pris au sérieux la menace de la DGST et malgré mon billet sur un vol dans la soirée pour Laâyoune, j'ai décidé de rester à Casablanca jusqu'à ce que la situation se calme. Le

*lendemain ma mère m'a appelée et m'a dit que la police était à ma recherche, qu'elle avait encerclé et fouillé la maison. J'ai eu très peur et j'ai appelé mon oncle pour lui demander conseil. Il m'a dit qu'il ne voulait pas que je connaisse le sort de mon père ou de Mahfouda Lefkir. Il m'a suggéré de m'enfuir en France pour éviter l'arrestation et les traitements qui vont avec. J'ai accepté par peur de la torture. Je suis jeune, je veux vivre. »*

Le 10 mars dernier, Fatou, dont le visa Schengen est encore valide, prend le bus pour Tanger puis monte dans un camion de marchandises qui la dépose à Paris six jours plus tard. Depuis, elle est hébergée par une cou-

sine qui vit dans l'Eure, avec son mari et leurs trois enfants.

La jeune femme a entamé la procédure de demande d'asile. En attendant son audition par l'administration, elle aide les enfants du couple à suivre l'école à distance pendant le confinement.

Intimider, emprisonner, forcer à l'exil : le Maroc affaiblit la résistance sahraouie en privant sa jeunesse de perspectives. Une stratégie coloniale dont a largement usé la France en son temps.

Accès au texte :  
CQFD 1878 Sahara occidental

### Comité de rédaction

Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux. La mise en page est réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

---

# QUELQUES INTERVENTIONS POUR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME Avril-mai 2020



## 1. Lettre au Président du CICR, Peter Maurer

Connaissant la situation précaire des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines, notre Comité a écrit le 2 avril au Président du CICR pour obtenir de son organisation la visite des prisonniers sahraouis dont plusieurs sont déjà morts par manque de soins. Est-ce que ces prisonniers ont les moyens nécessaires pour se protéger du coronavirus ? Notre Comité lui a rappelé que le Front Polisario avait adhéré aux conventions de Genève et que depuis 10 ans, le CICR n'avait jamais visité ces prisonniers condamnés parfois à la perpétuité lors de procès non fiables.

Alors que le roi Mohamed VI a gracié plus de 5500 prisonniers dans le cadre du coronavirus, aucun sahraoui, tous prisonniers politiques, n'a été libéré. Le Président Peter Maurer n'a pas répondu à notre lettre urgente et recommandée.

## 2. Emprisonnement et mauvais traitements pour M. Bamba Lefkir

Mafhouda Bamba Lefkir habite au Sahara Occidental occupé. Elle a été condamnée à six mois de prison ferme par la « justice » marocaine pour avoir manifesté le 15 novembre 2019 à El Ayoun. Elle a dénoncé les violations du droit à l'expression et a appelé à la tenue du référendum d'autodétermination de son peuple. Mafhouda, a alors été interrogée pendant de longues heures et maltraitée physiquement par les policiers. Sa santé s'est dégradée en prison sans qu'elle reçoive les soins nécessaires.

L'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, un partenariat de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), est intervenue de toute urgence sur la situation de Mafhouda. Elle vient d'être « libérée » mais

la police qui surveille sa maison nuit et jour lui interdit de sortir de chez elle.

## 3. Danger : extradition de Tunisie au Maroc pour M. Dihani

Avec le Groupe de Soutien de Genève pour la Protection et la Promotion des Droits Humains au Sahara occidental (211 ONG en font partie), notre comité a signé une lettre ouverte au Chef du Gouvernement tunisien M. ElyesFakhfakh pour qu'il n'extrade pas le Sahraoui Mohamed Dihani au Maroc. Ce dernier bénéficie à Tunis d'un programme international de soins médicaux pour les anciennes victimes de la torture organisé et subventionné par AMNESTY INTERNATIONAL.

M. Dihani est un défenseur des Droits de l'Homme sahraoui bien connu, qui a déjà purgé 6 ans de prison (de 2009 à 2015) pour des accusations similaires de terrorisme qui se sont avérées fausses.

# CAMPS DE RÉFUGIÉS VACANCES POUR LES ENFANTS SAHRAOUI ? Merci de votre soutien

Chaque année, des milliers d'enfants sahraouis partaient en vacances dans des camps ou des familles en Espagne (l'ancienne colonie), l'Italie, la France et la Suède notamment.

- Ateliers d'expression visuelle, de calligraphie, de musique/chant/apprentissage des langues étrangères.
- Sports, jeux et concours.
- Sensibilisation aux questions d'hygiène, de santé, de premiers secours, de l'importance de l'eau et de la propreté des camps. Fabrication de panneaux à mettre dans les écoles, à donner aux familles sur ces thèmes. Journées de nettoyage.
- Créer des liens entre les enfants et des échanges avec les personnes rencontrées



qui vont leur transmettre les aspects culturels et l'héritage de leur société. Les intéresser à d'autres sociétés dans le monde.

- Leur offrir chaque jour un goûter nourrissant.
- Les sensibiliser à régler les conflits de façon pacifique.

Les enseignant.e.s sahraoui.e.s, les responsables et les jeunes de l'Union Nationale de la jeunesse sahraouie, les étudiant.e.s et les volontaires seront responsables des activités selon leur capacités.

*Ce projet est stimulant et audacieux. Notre Comité vous appelle à y participer.  
Les dons que nous récolterons avec ce bulletin seront destinés à ce projet.*

# RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LES MÉCANISMES DES DROITS DE L'HOMME DE L'UNION AFRICAINE ET CEUX DE L'ONU

Visage de la société civile  
sahraouie engagée, Hassan  
Mouilid Ali est né en 1969  
au Sahara Occidental.

À l'instar de nombreux autres, il a subi l'arrestation arbitraire alors qu'il était étudiant. Jugé par contumace par un tribunal militaire de Rabat il a été condamné en 1993 à 25 ans de prison en raison de ses activités politiques. Pour échapper à

la sentence, il a vécu au Sahara occidental avec des éleveurs de chameaux et a passé des années à fuir dans le désert. Il a dû renoncer à ses études au Département de physique de l'Université Ibra Zahr à Agadir et a été contraint de quitter les zones occupées en 1996. En 1997, il a pu rejoindre les îles Canaries où il a demandé l'asile politique et obtenu des papiers espagnols.

En janvier 2019, Hassan Mouilid Ali a été nommé membre de la Commission Natio-

nale Sahraouie des Droits de l'Homme (CONASADH) et son coordinateur pour l'Europe. C'est à ce titre qu'il a pris la parole au Palais des Nations à Genève en février 2020 dans le cadre d'un panel. Cela a permis de donner une visibilité à la CONASADH dans l'enceinte onusienne. Compte tenu de la qualité et de la pertinence de l'intervention de Hassan Mouilid, nous avons choisi d'en résumer les principaux éléments.

## La Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

Cette Charte représente l'assise d'où s'est constituée la Commission africaine, vecteur d'activités pour la promotion et le respect des droits humains et des peuples sur le continent africain. L'ensemble des institutions et instruments de l'Union Africaine prennent appui sur la Charte comme référent prépondérant. Pour l'Union africaine, la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) est un État membre avec toutes ses prérogatives. La décision de l'accepter comme membre en 1982 a conduit le Maroc à quitter l'organisation en 1984. Ce pays est resté le seul pays africain non membre de l'Union Africaine jusqu'au 30 janvier 2017, date de sa réintégration.







La spécificité de la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples est de reconnaître les droits des peuples suivant :

- le droit à l'existence et à l'autodétermination (art 20)
- le droit à se libérer de la domination coloniale ou de l'oppression par tous les moyens reconnus par la Communauté internationale,
- le droit à la libre disposition de leurs richesses et ressources naturelles, et
- en cas de spoliation, le droit à la légitime récupération des biens spoliés, ainsi qu'à une indemnisation adéquate (art 21).

La République Arabe Sahraouie Démocratique a ratifié cette Charte le 23 mai 1986. Depuis lors, la République sahraouie a régulièrement informé la Commission de la situation des Droits de l'Homme dans les territoires occupés. Elle a soulevé la question des violations des Droits humains par le Maroc à l'occasion de différentes réunions et sommets de l'Union Africaine, ce qui a abouti à plusieurs décisions pertinentes.

Le Conseil exécutif de l'Union, en janvier 2013, avait adopté une décision exhortant la Commission à prendre toutes mesures utiles pour l'organisation du référendum, en accord avec les décisions de l'OUA et les résolutions des Nations Unies. Une délégation de la Commission a effectué une mission

d'établissement des faits dans la République sahraouie du 24 au 28 septembre 2012.

### **Appel urgent sans effets**

Il convient de noter que la Commission a émis plusieurs recommandations et déclarations concernant principalement certaines violations de la part des autorités d'occupation marocaines, notamment. Sur la base de ces décisions, ainsi que des recommandations de la Commission suite à sa visite en République sahraouie, contenues dans le rapport qu'elle a soumis au Sommet de l'Union africaine en 2013, la CONASADH a lancé un appel urgent pour que l'Union Africaine

- agisse auprès du Royaume du Maroc pour la libération

---

de tous les détenus politiques et l'éclaircissement du sort de plus de 400 disparus sahraouis,

- fasse de la question de l'autodétermination du peuple sahraoui l'un des points prioritaires de son agenda et qu'elle ouvre un bureau de surveillance au Sahara occidental,
- agisse auprès du Conseil de Sécurité de l'ONU pour la résolution de la question sahraouie à travers la réalisation du référendum d'autodétermination sans retards additionnels,
- se prononce en faveur de la création d'un régime humanitaire spécial pour répondre

aux besoins des réfugiés sahraouis qui sont les plus anciens réfugiés en Afrique.

### **Coopération**

La Commission africaine et le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme de l'ONU (HCDH), le Bureau des Droits de l'Homme des Nations Unies et la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) ont signé à Genève le 17 Septembre 2019, un accord de coopération et de collaboration dans des domaines d'intérêt commun. Il s'agit du troisième accord de ce type conclu entre le HCDH et les principales institutions africaines des Droits de l'Homme. En vertu des termes du protocole d'accord signé par la Haut Commissaire aux Droits de l'Homme, Michelle Bachelet,

et la Présidente de la CADHP, Soyata Maïga, les deux organisations ont convenu de coopérer à la mise en œuvre intégrale du mandat confié à la CADHP – inscrit dans la Charte africaine. Dans cette perspective, la CONASADHC souhaiterait vivement que le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme élabore et consolide un programme de coopération technique et de renforcement des capacités avec les représentants légaux du peuple sahraoui et les Organisations sahraouies des défenseurs des Droits de l'Homme.



## RÉSISTANCES

Texte tiré du livre de Jean-François Debargue  
*Journal d'un camp sahraoui: le cri des pierres*

J'ai écouté cette jeune fille de 20 ans qui n'a jamais vu son père prisonniers ou mort au Maroc. Elle retenait ses larmes mais sa mère à ses côtés pleurait pour deux. C'est vrai. Monsieur le secrétaire d'Ambassade rien n'atteste la véracité du témoignage et des larmes.

J'ai partagé avec cette main brûlée et amputée de deux doigts ce plat de riz. Aucun certificat médical ne prouve que cette blessure résulte d'un bombardement dans lequel ces enfants sont morts. C'est vrai, Monsieur le jeune Diplomate, rien n'atteste de la véracité de cet arrachement d'une part de soi, et je n'ai pas copie de l'ordre de mission de l'escadrille qui survola cette partie du désert ce jour-là.

J'ai acheté un chèche à un homme prisonnier pendant dix



*El Ghalia Djimi, résistante sahraouie et ancienne disparue.*

*Photo: SP*

ans dans les geôles chérifiennes. Il portait sur ses membres et son visage les marques des tortues subies. Et je n'ai vu que l'extérieur ! C'est vrai Monsieur, je n'ai pas eu confirmation de la partie adverse que les Droits de l'Homme n'avaient pas été respectés.

J'ai fait votre connaissance et je vous ai vu, à chaque fois, froid

et distancié, comme un greffier prenant des notes. C'est vrai, Monsieur le jeune Diplomate, rien ne m'a jamais prouvé que vous fussiez humain.

*Ce court texte est repris du livre de Jean-François Debargue, (2011) Journal d'un camp sahraoui. Le cri des pierres, p. 177. Paris : Editions Karthala.*

*L'auteur, un véritable conteur, éleveur d'ovins en pays d'Auge, est parti vivre deux ans dans les camps de réfugiés sahraouis, dans le cadre d'une mission de développement agricole. Dans son journal s'y entremêlent des portraits de Sahraouis, des scènes de vie, des descriptions de paysage et des poèmes, des considérations philosophiques et des réflexions sur le conflit du Sahara Occidental. L'ouvrage se clôt sur le récit de la grève de la faim réalisée par l'auteur au terme de son séjour, acte visant à attirer l'attention des médias et des responsables politiques français sur la « réalité vécue dans les camps » (p. 221).*

*Mitatre, Claire, Cécile: (2014), Sahara Occidental, note sur un livre engagé. Journaliste des Africanistes, 84-2.*



## Multinationales responsables: votons OUI PARTICIPONS À LA CAMPAGNE

Commande de matériel:  
[info@multinationales.ch](mailto:info@multinationales.ch) – Tél. 021 612 00 94

Le peuple sahraoui souffre du pillage de ses richesses  
par des multinationales ayant leur siège  
en Suisse (développement dans notre prochain numéro)

### ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

#### Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8

Tél. 032 846 14 89 – Internet [www.arso.org](http://www.arso.org)

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

#### Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern